

## **Le mystère des ouvrages interdits reliés aux armes d'Yves V d'Allègre et de Jeanne de Garaud de Caminade.**

**André Louppe**

En juillet 2018, Emmanuel Fradois, bouquiniste de Paris prend contact avec Les Amis d'Allègre via la boîte mail de l'association. Jean-Pierre Debost fait passer aux membres du bureau le message d'une offre de vente de deux ouvrages aux reliures d'Yves V d'Allègre et de son épouse Jeanne de Garaud de Caminade. La particularité de cette édition est leur titre : « *Traité de l'excellence de la religion* » par Jacques Bernard, penseur protestant originaire de Nyons et qui s'est réfugié aux Pays-Bas à l'université de Leyde, vu la répression qui a suivi la Révocation de l'Edit de Nantes.

En l'absence de réaction des Amis d'Allègre, j'effectue une première recherche à la Bibliothèque Nationale de Paris où auraient été déposés et conservés les ouvrages de la prestigieuse bibliothèque d'Yves V d'Allègre reliés par le célèbre Padeloup.



D'après le conservateur, il y existerait un exemplaire à la bibliothèque de Bordeaux mais il n'y a plus aucune trace des ouvrages d'Yves V à la Bibliothèque Nationale. Le prix annoncé par le bouquiniste Emmanuel Fradois étant de 780 euros, nous obtenons une légère réduction pour acquérir les ouvrages au prix de 760 euros frais d'envoi compris. Manifestement à ce moment personne ne s'intéresse à ces rares témoins du patrimoine d'Allègre aussi décidons-nous de les acquérir personnellement en effectuant un virement le 2 août 2018.

Nous effectuons une première exploration afin de résoudre un mystère : pourquoi des ouvrages interdits et édités en français à Amsterdam sont-ils protégés par les reliures aux armes d'Yves V et sa première épouse ? Le marquis d'Allègre a été colonel d'un régiment de Dragons, unité militaire chargée entre autres de la répression des protestants de la région sud qu'il fallait convertir de force au catholicisme.

Nous n'avons pas de piste sérieuse à proposer malgré nos échanges informels avec des historiens locaux. Finalement, feu Jean-Pierre Debost décide d'acquérir, au nom de l'Association, ces deux tomes édités en 1714. Il lance une souscription le 8 décembre 2018. Une partie de la somme est rassemblée et finalement, l'Association fera l'acquisition des ouvrages que nous avons conservés dans notre bibliothèque personnelle dans le but de les exposer au public et lui permettre d'en découvrir le contenu.

La clef du mystère est bien verrouillée.



Il nous a fallu pratiquement quatre ans de questionnement avant de trouver une piste de compréhension lors d'une recherche à la bibliothèque de la Société Académique du Puy en Velay et de la Haute Loire.

Au départ, nous restions fixés sur la personnalité d'Yves V qui obtient le 23 mai 1679 le régiment Royal dragons. Le Roi le nomme brigadier de Dragons le 10 mars 1690 et le 3 avril de la même année, brigadier de Dragons en Flandre sous le Maréchal de Luxembourg. Suite à une longue carrière militaire Yves V finira Maréchal de France en 1724.



Dans les régions proches, la répression des protestants se fait dans le Vivarais, en 1683 à Chambon sur Lignon, Mazet-Saint-Voy et Tence.

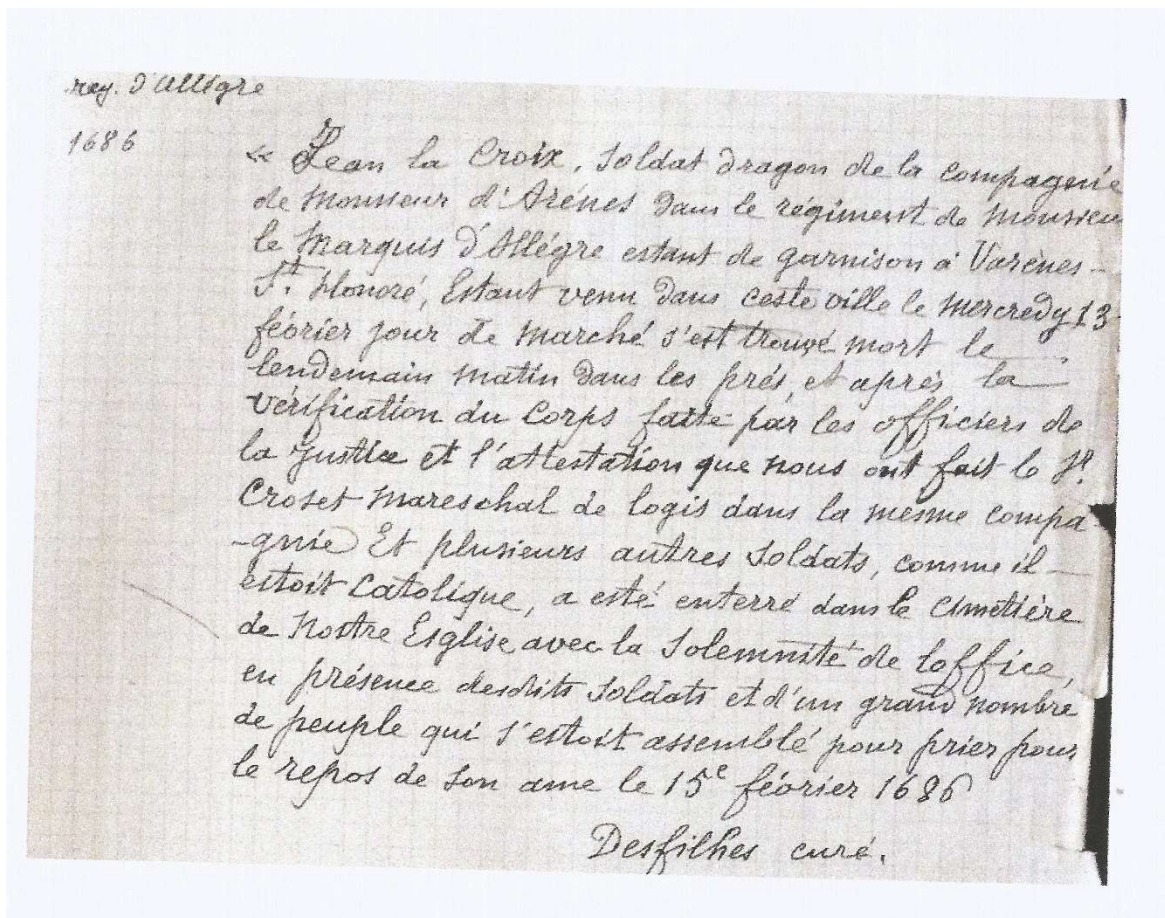
Ci-contre une aquarelle de Lenoir (1872-1931) représentant les exactions des Dragons.

Apparemment, pas de dragonnades à Allègre, la population est catholique mais accueille malgré tout des membres de ce corps d'armée, d'autant qu'Yves est un officier supérieur.

Un document tiré des archives atteste de la présence d'un de ces militaires à Allègre en 1686. Lors d'un fait divers tragique, un soldat arrive dans le village le 13 février, jour de marché et le lendemain il est retrouvé mort dans un champ. Il est enterré à l'ancien cimetière d'Allègre derrière l'église, cimetière qui a disparu et a été déplacé à l'extérieur du

village après la Révolution.

Le document suivant est tiré du Fond Grellet. C'est une copie du procès-verbal. Que s'est-il passé ? On peut imaginer ce que l'on veut mais ici on entre dans le domaine de la fiction...



Cet ouvrage défendant les thèses de la religion dite « réformée » sous la reliure d'Yves V et de sa première épouse, cela ne colle pas avec le personnage. Nous nous trouvons dès lors dans une voie sans issue.



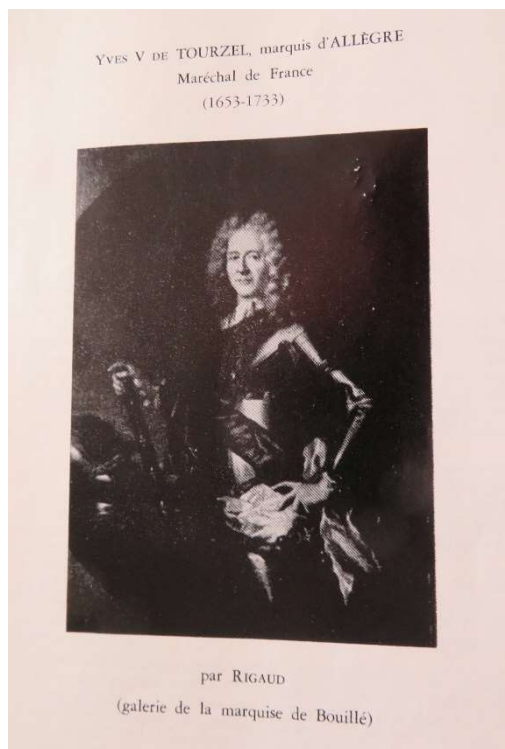
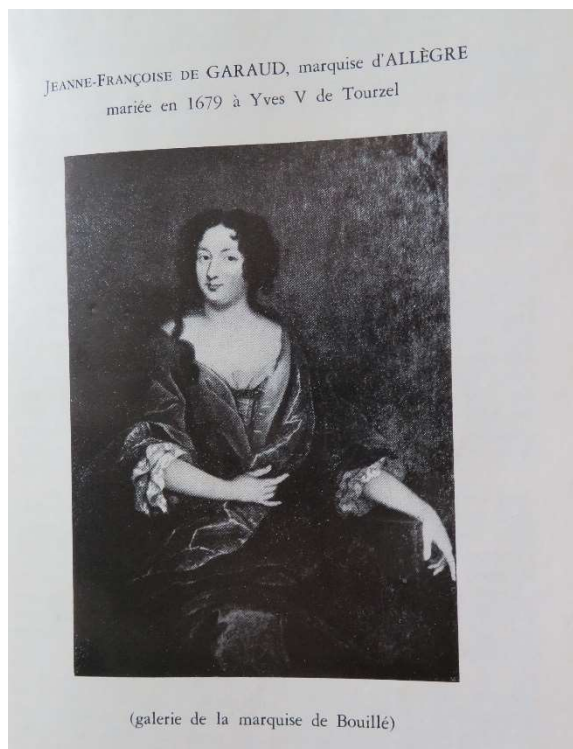
Mais qui était l'auteur, Jaques Bernard ?

Jacques Bernard est né à Nyons le 1<sup>er</sup> septembre 1658 et est mort à Leyde (Pays-Bas) le 27 avril 1718. C'est un pasteur et théologien calviniste français. Pasteur à Nyons, ancienne place forte protestante lors des guerres de Religion, il se réfugia aux Pays-Bas en 1685, devint pasteur à Leyde de l'église Wallonne où il enseigna à l'université comme théologien, historien et mathématicien.

Les parutions de ses ouvrages se font à Amsterdam, ville libre où l'on continue à éditer les ouvrages interdits par l'Eglise catholique

## Une ouverture apparaît.

Lors de notre recherche à la bibliothèque précitée du Puy, nous découvrons des informations biographiques sur Yves V d'Allègre mais surtout sur son épouse : Jeanne Françoise de Garaud de Caminade dans un ouvrage de Georges Paul : Le Maréchal Yves de Tourzel d'Allègre et les siens 1965.



Ces informations traitant de l'entourage familial d'Yves V vont nous apporter des indications précieuses mais qui sont loin d'être objectives car tributaires des rivalités entre les membres de la haute noblesse faisant partie de l'entourage royal. Le 30 août 1679, Yves V épouse Jeanne Françoise de Garaud de Caminade, fille unique d'un riche président à mortier au Parlement de Toulouse, laquelle lui avait apporté en dot « cent mille écus bien comptés ». Pour conquérir sa promise (la dot ou la demoiselle) ? Nous vous laissons seuls juges ! Avant d'obtenir sa main, le marquis avait dû, comme Ulysse, lutter contre de multiples prétendants, parmi lesquels se trouvait Charles de Sévigné. La mère de ce dernier s'est alors déchaînée sur le rival de son fils : « Ils (*les d'Allègre*) ont été éblouis de cette somme ; ils sont avares, mais en même temps on leur a donné la plus folle, la plus dissipatrice, la plus ceci, la plus cela, qu'il est possible d'imaginer... »

« Le mari un peu effrayé, - on le serait à moins, - l'emmena dans ses domaines auvergnats, espérant que l'économie proverbiale de nos compatriotes l'inciterait à de salutaires réflexions. Vaine tentative car elle s'employa à meubler sa maison de campagne des plus superbes brocarts d'or en tapisseries et en chaises. Bien plus, dans son exil provincial, saisie d'une crise d'exaltation religieuse, « dévote à triple carat et folle au centuple », en une fois, « elle mit un remboursement de deux cent mille francs en tableaux de dévotion » ...

Elle revient à Paris où « elle ne bouge plus de l'église ; c'est une sainte, l'exemple de toutes les femmes ». Elle rêve d'aller au désert vivre la vie des premiers anachorètes. Après une folle équipée, elle est sur le point d'embarquer à Dieppe et de partir là au bout du monde. On la prend, on la ramène bien joliment, elle est un peu embarrassée... et Yves V son mari de même... il continua la vie des camps et laissa dire...

Yves cinq lui fera quand même huit enfants pour occuper son épouse à des activités plus terrestres.

Beaucoup mourront, au nombre des survivantes, l'aînée, Marie Thérèse-Delphine-Eustachie épouse à 16 ans en 1696 Le Tellier marquis de Barbezieux. Ce fut un échec.... Elle va se reposer au mois d'août 1699 en Auvergne...

Sa mère la plonge alors dans un bain de dévotion et sa fille s'y replonge avec délice en sa compagnie. Elles se lient, l'une et l'autre, étroitement avec Fénelon et font le pèlerinage de Cambrai pour aller baiser l'anneau de l'archevêque exilé, de cet archevêque qui sent légèrement le fagot.

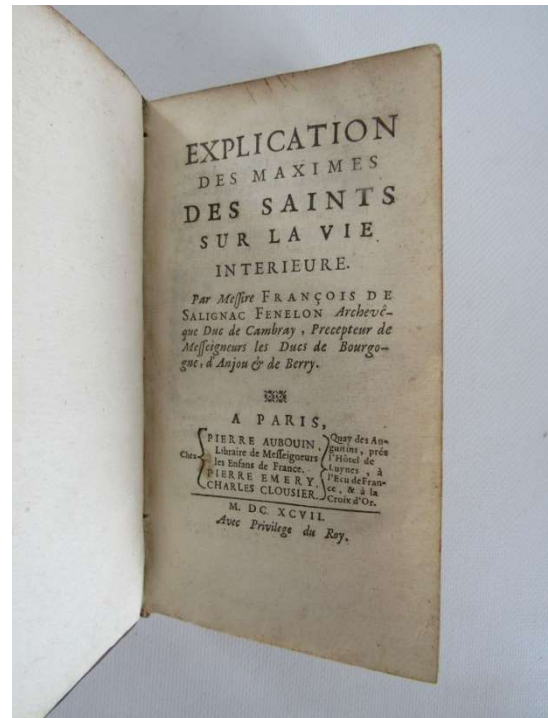
De Saint Simon a ainsi tracé un portrait peu flatteur de l'épouse d'Yves V, il en était coutumier...

Il n'empêche, dans l'ouvrage de Félix et Emmanuel Grellet de la Deyte , Le château, la ville et les seigneurs d'Allègre » p.114 nous avons un autre point de vue.

*« Mais les habitants d'Allègre ne trouvaient ni ridicules ses largesses quand « madame la marquise » ajoutait une aile à l'hôtel-Dieu, ni déplacée sa sollicitude quand elle leur procurait la personne apte à la fois à régir l'hôpital, à administrer les remèdes, à prêcher la doctrine par l'exemple ou la parole. Ils lui étaient reconnaissants de continuer la tradition de bienfaisance de Christophe d'Allègre et de Louise de Flageac. »*

Voilà pour les avocats de la défense... mais comme rien n'est aussi tranché dans ce monde, il faut souligner également que les habitants d'Allègre ont manifesté leur mécontentement lorsque Louise de Flageac a tenu à édifier la chapelle Notre Dame de l'Oratoire en 1650 en mémoire de son époux décédé alors que la population souhaitait qu'elle réserve ces fonds pour l'hôtel Dieu qui en avait bien besoin...

A la lecture de ce résumé de la personnalité de la première épouse d'Yves V, vous aurez compris qu'entre autres, elle avait tendance au mysticisme et étudiait les penseurs chrétiens de son temps, qu'ils soient réprouvés ou non. Fénelon, par exemple, celui qui « sent *légèrement le fagot* », susceptible d'être brûlé pour hérésie et qui a été déchu. Voici ce que nous avons retrouvé :



Cet Ouvrage de Fenelon relié au fer identique ornant la reliure des deux ouvrages acquis par les Amis d'Allègre.

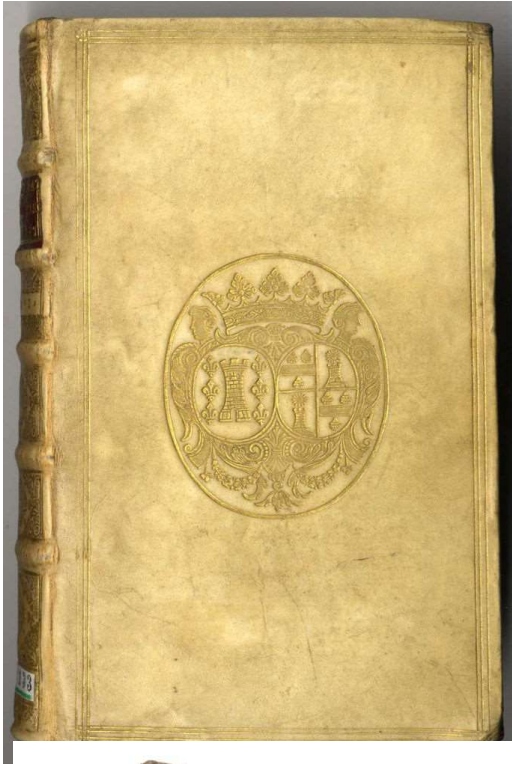
François de Solignac de la Mothe Fenelon.

« Explication des maximes des Saints sur la vie intérieure.

Chez Pierre Aubouin, A Paris 1697.

Il est possible de l'acquérir au prix de 500 euros à la Librairie Le Feu follet – 31, rue Henri Barbesse 75005 Paris. Livres anciens – Bibliophilie – Œuvres d'art.

Et ce second ouvrage :



Histoire de la Réformation de l'Eglise d'Angleterre.

Traduite de l'anglais de Mr. Burnet, par M de Rosemond...  
Amsterdam : chez Abraham Wolfgang 1687.

L'ouvrage est enregistré à la Bibliothèque numérique de Lyon.

**Possesseur** : Allègre : Jeanne-Françoise de Garaud de Caminade, marquise, 1659-1723.

Et c'est ici que nous avons pu confirmer que ces ouvrages en partie illicites appartenaient à l'épouse d'Yves V et exprimaient son penchant à chercher à comprendre le désir religieux.

Ci-dessous, un troisième ouvrage : « Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets » qui ont été trouvés après sa mort parmi ses papiers.

Amsterdam chez Abraham Wolfgang 1684.



Pourquoi une impression à Amsterdam ?



Et toujours cette reliure ornée à l'or fin par les mêmes fers.

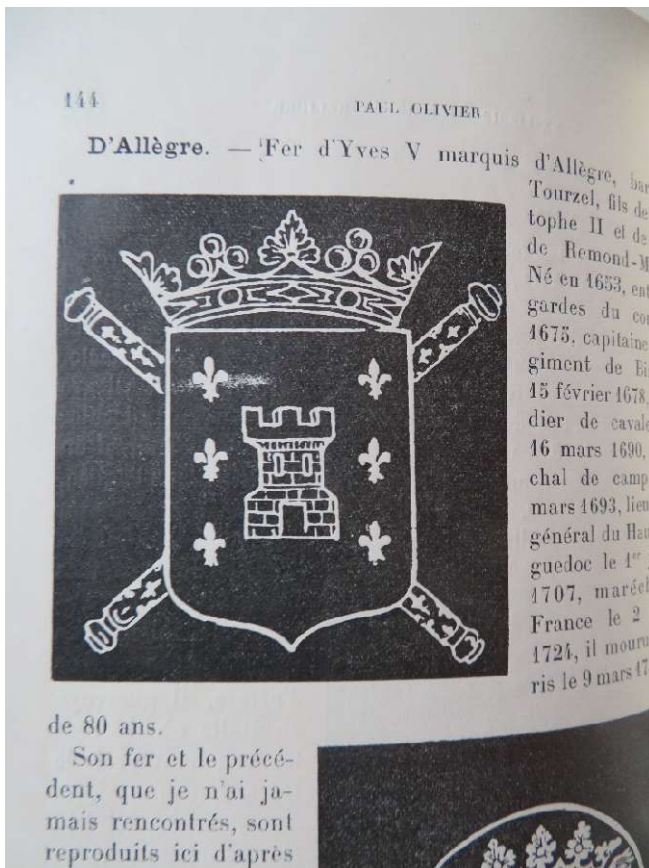
Finalement, il n'y avait que peu d'entente dans ce couple mal assorti. Ce n'était pas l'amour qui présidait à la constitution d'un couple dans la noblesse et encore moins de la Haute.

Il avait été question en 1708 d'une séparation entre les deux époux « *On dit, écrit Madame de Maintenon, le 24 mai de cette même année, que Madame Allègre fait des emprunts que son mari ne sait pas* ». A la mort de la marquise, ses héritiers renoncent même à sa succession. Durant son existence, Yves V avait souvent dû faire face à de sérieux

embarras d'argent. Les folles dépenses de sa femme auraient gravement compromis sa fortune. Nous avons retrouvé également des soupçons de dettes de jeu importantes du chef d'Yves V et qui auraient affecté ses finances, autres ragots de l'époque dont ne pouvons vérifier les fondements.

Selon toute apparence, tel est pris qui croyait prendre.... La dot de la mariée était trop belle ! Le mariage improbable entre une « religieuse laïque » et un militaire de haut rang très souvent en campagne.

Les fers ornant certains ouvrages de la bibliothèque personnelle d'Yves V sont différents :



Les bâtons de Maréchal de France sont bien présents dès 1724. Il est possible qu'il ait eu un autre fer pour ses ouvrages antérieurs à cette époque.

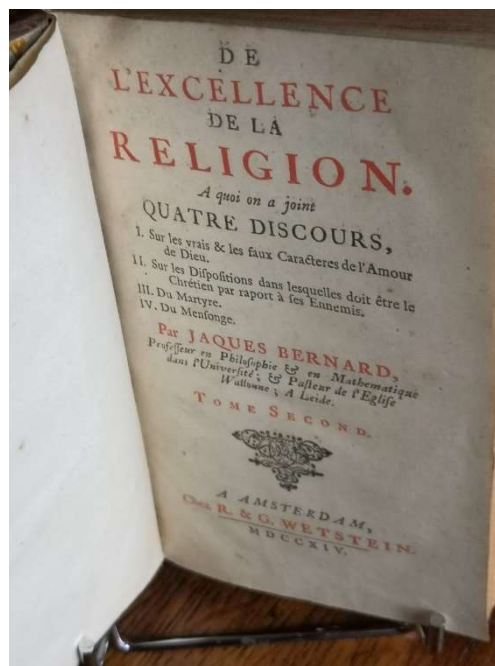
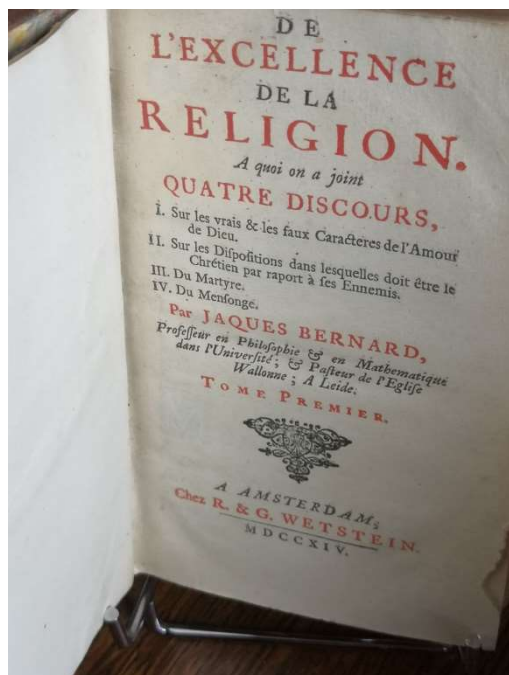
Ci-dessous les armes associées d'Yves V et son épouse Jeanne Françoise de Garaud sur l'une des reliures des deux ouvrages que nous présentons.





## Présentation des deux ouvrages de Jacques Bernard

### L'Excellence de la Religion.



Il s'agit de deux traités. Jacques Bernard nous informe dans la préface de la nouvelle édition de 1732 (que nous avons reproduite pour les lecteurs potentiels de la médiathèque d'Allègre) que ces deux ouvrages constituent la première édition en 1714. Pour l'auteur, « *la Religion Chrétienne est utile à l'Homme, non seulement pour la vie à venir, mais encore pour la présente, & que mieux elle feroit observée, plus les Hommes feroient heureux ci bas : comme au contraire l'inobservation des Loix de l'Evangile est la cause d'une infinité de maux.* »

L'auteur tente de démontrer que la Religion est loin d'être tyrannique, elle n'est pas faite pour tourmenter les hommes et leur inspirer la peur, au contraire elle est douce et aimable.

Allusion vraisemblable aux persécutions dont les Calvinistes ont fait l'objet.

La lecture de ce document sera proposée aux lecteurs de la médiathèque à travers une copie d'une édition augmentée de 1732 et reproduite par Google. On pourra y trouver une préface, une intéressante bibliographie de l'auteur. Cette copie est venue à point car il n'est pas possible de consulter ces originaux de valeur sans risquer de les abîmer. Nous avons traité les reliures à l'aide d'une cire spécialement conçue pour la Bibliothèque Nationale à Paris.

Il est important également pour le lecteur de resituer cet ouvrage dans le contexte historique de l'époque très différente de la nôtre. Par exemple pages 312 et 313 du deuxième Tome, nous retrouvons des considérations sociologiques qui méritent une analyse permettant de prendre du recul face aux conceptions des relations de pouvoir du premier quart du 18<sup>e</sup> siècle.

sur le Trône le plus éclatant & le plus élevé de l'Univers, jusques à celui, qui, semblable au Lazare de l'Évangile, est couché sur la poussière, il n'y en a, dis-je, aucun, qui soit en droit d'exiger aucun devoir d'humanité d'un autre Homme, que celui-ci n'en puisse exiger de lui. Si ce Monarque veut que ce Pauvre couché sur la poussière l'aime; le Pauvre a droit d'exiger du Monarque, qu'il ait de l'Amour pour lui. Il en est de même de tous les autres Devoirs auxquels les Hommes sont obligez les uns envers les autres en qualité d'Hommes.

IV. DISONS-EN tout autant de toutes les Relations particulières. Il n'y en a aucune, quelle qu'elle soit, qui n'ait ses devoirs réciproques. Si le Sujet doit au Souverain du respect & de l'obéissance, le Souverain doit au Sujet, de l'Amour, de la Justice, de la Protection, de la Tendresse. Si un Epoux doit à son Epouse un Amour tendre, la protection, le support, l'entretien; l'Epouse doit à son Epoux ce même Amour, le respect & la soumission. Si les Enfans doivent honorer leurs Pères, & leur obéir; les Pères doivent à leurs Enfans la nourriture, l'éducation, la tendresse. Si un Domestique est obligé de servir son Maître avec fidélité; le Maître doit

doit à son Domestique la douceur, le salaire, dont il est convenu; la bienveillance, le support. Si le Riche doit au pauvre la Charité, l'Aumône; le Pauvre doit au Riche le respect, la reconnaissance, la soumission. Si celui qui achete est obligé de payer exactement & en bonne monnoye ce qu'on lui vend; celui qui vend est obligé de vendre fidèlement, de donner exactement ce qu'on lui demande, de faire le poids & la mesure.

V. ENFIN, je pose, non comme un Principe; mais comme un Fait incontestable, que les Hommes étant vicieux & corrompus, comme ils le sont, ayant un Amour propre, dont ils ne se déferont jamais, il est absolument impossible, qu'ils nous rendent les Devoirs, auxquels nous croyons qu'ils sont obligez envers nous, si nous prétendons nous dispenser de ceux auxquels nous sommes obligez envers eux. Qu'un Roi soit grand, puissant, & indépendant, tant qu'il lui plaira; jamais il n'obtiendra de ses Sujets l'amour & l'obéissance, qu'ils lui doivent; s'il croit n'être obligé à rien à leur égard; s'il néglige de les protéger; s'il ne leur rend pas justice dans les occasions; si, au lieu de les traiter en Père, il les traite en tyran. Qu'on fasse voir à un Enfant avec la der-

Les relations entre personnes de niveaux et classes sociales différentes donnent l'impression d'être paternalistes et condescendantes, l'épouse doit le respect et la soumission à son époux, de même que le pauvre doit la reconnaissance et la soumission face au riche qui lui a fait la charité...

Ce que l'auteur signifie ici, c'est la réciprocité des devoirs entre ceux qui sont censés détenir le pouvoir et ceux qui y sont soumis. Vu l'époque et la culture occidentale, c'est une forme d'évolution : point d'amour en retour face à un abus de pouvoir.





